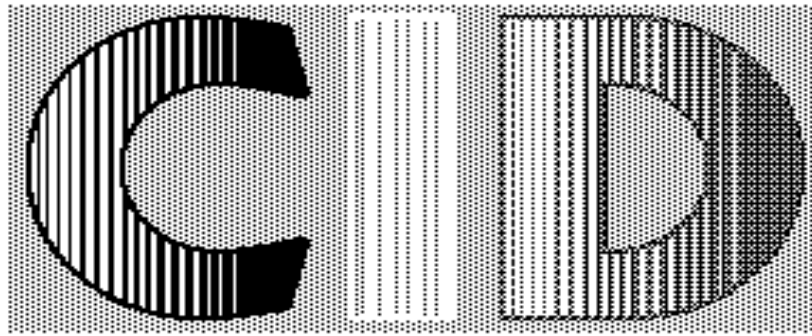


COLLEGE INTERARMÉES



DE DÉFENSE

# ***MEMOIRE DE GÉOPOLITIQUE***

*La construction d'un Etat palestinien*

*un enjeu de stabilité et de paix*

*au Proche Orient*

Rédacteur: Cdt Raynaud

## **SOMMAIRE**

### **1. Une histoire tourmentée**

**1.1 La période romaine (63 av J-C-324 apr J-C)**

**1.2 La période byzantine (324-640)**

**1.3 La conquête musulmane et les croisades**

**1.4 La Palestine ottomane**

## **1.5 Le mandat britannique**

## **2. La reconnaissance du sentiment national Palestinien**

### **2.1.L'éveil de la conscience Palestinienne**

### **2.2 Les Palestiniens et l'État d'Israël**

### **2.3. Résistance palestinienne et États arabes**

### **3.4. La guerre israélo-palestinienne au Liban (1978-1985)**

## **3 De l'Autonomie à la souveraineté**

### **3.1 L'accélération de l'histoire**

### **3.2 Les gages de stabilité**

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

S'il est une région du monde réputée pour être une poudrière depuis des siècles à cause de rivalités religieuses, géographiques, politiques et économiques, c'est bien le Moyen Orient.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'histoire s'est singulièrement accélérée avec la création d'un Etat israélien, l'éveil d'un nationalisme palestinien et la lente désagrégation de l'Etat Libanais. Tous ces facteurs ont été source de nombreux conflits avec l'implication plus ou moins active des grandes puissance et de la communauté internationale.

Cette fin de siècle est surtout marquée par le processus de création d'un Etat palestinien en lieu et place des territoires actuellement occupés par l'Etat hébreu. Cette question est au coeur de beaucoup de préoccupations car elle est synonyme pour certains de déstabilisation dans une région du monde qui aspire à la paix et pour les autres de troubles et de tensions. Même si l'émergence d'un Etat palestinien souverain semble s'imposer en cette fin de siècle, on peut s'interroger sur les conditions qui garantiront sa réussite et ultérieurement la fin des hostilités.

L'objet de ce mémoire est donc dans un premier temps de développer les raisons historiques de l'émergence de cette conscience palestinienne, de décrire ensuite les actes fondateurs d'un nationalisme Palestinien, enfin de développer les raisons pour lesquelles les conditions actuellement créées sont particulièrement favorables et permettent d'envisager la création d'un territoire palestinien autonome et ce comme plus sûre garantie de stabilité dans cette région.

- 
-



enracinés dans l’histoire de cette région et en particulier dans les cinq périodes majeures qui vont véritablement façonner ses limites. Ces différentes périodes, si indispensables à la compréhension du phénomène actuel sont respectivement:

- la période romaine
- la période byzantine
- la période musulmane
- la période ottomane
- et enfin le mandat britannique

Ces différentes périodes seront successivement balayées en insistant sur leurs événements phares.

-

### **1.1 La période romaine (63 av J-C-324 apr J-C)**

La période romaine commence vraiment après la prise de Jérusalem par Pompée qui voit les dynastes juifs pour la plupart dépossédés de la royauté. Parmi eux, Hyrcan II (63-40) doit payer un tribut aux Romains et se soumettre au contrôle du gouverneur romain de Syrie. En outre les villes de la côte, celles du nord de la Transjordanie et plusieurs autres cités comme Samarie lui sont enlevées. Le pays est alors divisé en cinq circonscriptions territoriales, dotées chacune d’un conseil dont les délibérations sont placées sous le contrôle direct ou indirect du gouverneur de Syrie.

Les deux décennies qui vont suivre seront marquées par la guerre civile entre César et Pompée; Celle-ci aura pour principal effet de conduire au pouvoir un personnage qui va influencer l’histoire de toute cette région, Hérode à qui le Sénat confère la royauté à la fin de l’année 40.

Hérode, surnommé ‘le Grand’ était considéré par les Romains comme rex socius

( roi allié). En effet s’il dépendait de Rome en matière de politique étrangère et donc tenu de lui fournir des troupes en cas de besoin, il possédait une réelle autonomie et était exempt de tribut. Aussi remarquable comme général que comme diplomate, s’appuyant sur une solide armée composée essentiellement de mercenaires, Hérode a su se montrer bon administrateur en faisant notamment construire des aqueducs et aménager un système d’irrigation qui permettra d’obtenir de meilleures récoltes. Par ailleurs, grâce à l’accroissement de l’étendue

de son royaume, au contact direct de la mer, il pourra développer le commerce terrestre et maritime, veillant en particulier à perfectionner l'aménagement des ports. Sous le règne de ce grand bâtisseur, les villes telles que Jérusalem, Jéricho, Samarie, Césarée, ainsi que d'autres cités du littoral méditerranéen et de la Décapole seront reconstruites ou dotées de monuments témoignant à l'évidence de l'admiration d'Hérode pour la civilisation hellénistique.

À Jérusalem, qui reçoit également théâtre, amphithéâtre et hippodrome, Hérode construira sur la colline occidentale un palais pour lui-même et à l'angle nord-ouest de l'esplanade du Temple une forteresse appelée Antonia pour le surveiller.

En dépit de ses réalisations, Hérode fut détesté des Juifs qui lui reprochaient son origine étrangère, sa servilité à l'égard de Rome, ses sympathies affichées pour l'hellénisme païen et son despotisme brutal.

Les années qui vont suivre ne seront marquées par aucun événement majeur si ce n'est le jeu normal des successions dans un calme relatif et un certain redécoupage des frontières.

Pendant pratiquement 60 ans ces territoires seront placés sous l'autorité d'un procurateur romain pourvu d'un commandement militaire et d'une juridiction autonome; toutefois ce procurateur se trouvera placé dans une certaine dépendance à l'égard du légat, gouvernant la province de Syrie.

Néanmoins au cours de cette période les Juifs sont dispensés du service des armes par respect pour leurs conceptions religieuses, les troupes romaines n'arborent pas leurs enseignes dans la capitale juive et les ateliers monétaires de la province frappent des monnaies de cuivre portant des motifs anodins, seule ingérence de Rome dans les affaires religieuses juives, le procurateur nomme et peut déposer le grand prêtre. Les tribunaux juifs continuent à rendre la justice selon leur droit propre, sous la réserve que toute condamnation à mort soit ratifiée par le procurateur avant de devenir exécutoire. Les impôts directs sont perçus par des fonctionnaires romains qui sont souvent d'ailleurs des indigènes, quant aux impôts indirects, ils sont administrés par des particuliers qui en assurent la perception. Parmi les procurateurs qui se succédèrent à la tête de cette province jusqu'en 41, Ponce Pilate( 26-36) est particulièrement célèbre pour avoir été associé dans les Evangiles à la passion et à la mort de Jésus; Il est connu par ailleurs pour ses actes provocateurs à l'égard des sentiments religieux des juifs de Jerusalem. Un massacre de Samaritains qu'il avait ordonné causa sa perte, le légat de Syrie le suspendit de son office et l'envoya à Rome rendre des comptes.

Une administration maladroite ainsi que certaines décisions impopulaires vont petit à petit creuser le fossé entre les populations des communautés juive et non juive et provoquer ce que l'on appelle la Première Révolte juive (66-70). Une tentative de médiation soutenue par les notables échoue, le grand prêtre est tué par les

émeutiers, les garnisons romaines de Massada et de Jérusalem sont massacrées et les insurgés proclament l'indépendance de l'État juif.

Après la mort de Néron en 68, les opérations militaires subissent une accalmie en Palestine jusqu'à la prise de Jérusalem en 70. Les représailles sont alors massives, les Juifs sont vendus en masse comme esclaves et les forteresses des insurgés tombent les unes après les autres. Le pays devient une province indépendante de celle de Syrie, est gouverné par un légat et protégé par une légion cantonnée dans les ruines de Jérusalem.

Après une période de calme un nouveau soulèvement se produit à la faveur de l'interdiction de la circoncision au même titre que la castration, c'est la

" Seconde Révolte juive " (132-135).

La révolte est une nouvelle fois réprimée mais cette fois-ci de façon beaucoup plus violente qu'en 70; Jérusalem tombe en 134, de nombreux juifs sont déportés et d'autres sont réduits en esclavage.

Après la Première Révolte, Jérusalem avait non seulement continué à être un lieu de pèlerinages, mais de plus avait compté parmi ses habitants des Juifs qui y étaient restés ou étaient revenus y vivre, de même d'ailleurs que des Judéo-chrétiens, les uns et les autres y disposant de synagogues ou d'église. Cette fois-ci Hadrien interdit à tout circoncis l'accès de Jérusalem qui devient une colonie romaine. La reconstruction de la cité selon un nouveau plan, stoppée par la révolte, va maintenant être menée à son terme et le nom de Judée est remplacé par celui de " Palestine ", le territoire de la Judée devenant une partie de la nouvelle province de Syrie-Palestine.

Dans la Palestine qui sort meurtrie, dépeuplée et asservie de ses deux révoltes successives, la vie est alors comme mise en veilleuse. Pourtant la communauté chrétienne va se développer lentement, en butte à l'hostilité des Juifs et bientôt aux persécutions des Romains, alors que les Juifs qui ont fondé des écoles rabbiniques dans plusieurs villes de Palestine poursuivront leur œuvre de restructuration et d'organisation du Judaïsme.

Les synagogues fleurissent alors en Palestine, spécialement semble-t-il en Galilée où les plus anciennes dont les vestiges ont pu être étudiés dateraient du IIIe siècle. Religion reconnue par Rome, le Judaïsme peut avoir une existence normale, alors que le Christianisme est considéré comme une religion nouvelle ayant rompu avec les coutumes ancestrales et n'a donc pas fait l'objet d'une autorisation officielle. Sa pratique considérée comme illégale, est estimée-t-on généralement, la première base juridique des tracasseries puis des persécutions dont furent victimes les chrétiens. Mais quand l'empereur romain se sera converti au Christianisme, les situations se trouveront bientôt en quelque sorte inversées.



## **1.2 La période byzantine (324-640)**

Par sa victoire de 324, Constantin devient le maître de tout l'Empire romain. Faisant de Byzance sa capitale, il la transforme profondément en lui donnant notamment un caractère chrétien. Sous le nom de Constantinople, la nouvelle Rome sera inaugurée en 330; Mais sans attendre cette date, Constantin généralise et multiplie les mesures favorables aux chrétiens, encourageant notamment ceux-ci à réparer les édifices du culte qui ont souffert du fait des persécutions, à les agrandir et même au besoin à en construire de nouveaux. Le trésor impérial étant largement ouvert pour financer ces travaux il ordonne aussi de remettre aux communautés chrétiennes les lieux auxquels est attaché le souvenir de leurs martyrs.

Bien d'autres lieux saints de Palestine furent alors dotés de monuments plus ou moins importants; La Galilée pourtant resta longtemps en dehors de cette floraison de monuments chrétiens, en raison d'une part de l'hostilité des Juifs et d'autre part du refus opposé par les Judéo-chrétiens locaux à toute relation avec les étrangers, chrétiens ou non.

## **1.3 La conquête musulmane et les croisades**

Partis des déserts d'Arabie, les conquérants musulmans déferlèrent sur la Palestine et sous la dynastie des Omeyyades, puis celle des Abbasides, fut entreprise l'arabisation de la Palestine qui devint l'une des principales provinces du monde musulman.

La population chrétienne locale se convertit progressivement à l'islam sous la pression des contraintes imposées aux minorités religieuses. A la fin du Xe siècle, la Palestine passa sous la domination des Fatimides mais les croisades remirent en cause les conquêtes des califes. En 1100 fut fondé le royaume latin de Jérusalem et la Palestine devint alors un vaste champ de bataille où s'affrontaient la Croix et le Croissant, les mamelouks devenant à terme les principaux bénéficiaires de l'échec des croisés. Les XIVe et XVe siècles sont considérés comme une époque de ténèbres, la domination des Bahrites (1250-1382) puis des Burdjites (1382-1517) n'étant guère profitable au pays; Celui-ci fut cependant épargné par l'invasion mongole mais il ne put échapper aux querelles frontalières qui opposèrent les troupes turques et la Palestine fut envahie en 1516 par les armées turques.

## **1.4 La Palestine ottomane**

L'occupation de la Palestine par les troupes du sultan ottoman Selim Ier à l'automne de 1516, n'a constitué à l'origine qu'une étape rapide dans la conquête des pays soumis à l'autorité des sultans mamelouks du Caire: la Syrie, la Palestine, l'Égypte, l'Arabie. Après les victoires remportées sur le shah séfévide d'Iran en 1514, l'entreprise menée par Selim Ier avait plusieurs buts: s'imposer comme le premier, sinon le seul souverain du Proche-Orient, s'imposer comme le chef des musulmans sunnites et le maître des cités saintes de l'islam et enfin contrôler tout le commerce de transit entre l'océan Indien et la mer Méditerranée.

Les habitants de la Palestine n'offrirent aucune résistance et très vite la province fut confiée à des administrateurs ottomans dépendant du gouverneur de Damas. Des règlements internes furent édictés en vue de fixer les conditions de la vie économique et les charges fiscales de la province.

En raison de sa situation géographique, la Palestine connut au XVIe siècle une grande activité commerciale et la ville de Jérusalem continua à être ouverte aux pèlerins qui devaient toutefois acquitter une taxe d'entrée.

Durant la période qui va de la conquête ottomane à la fin du XXe siècle, la population de la Palestine comprit une majorité de musulmans, une importante minorité de chrétiens, une minorité moins forte de Druzes et un petit nombre de Juifs, ceux-ci établis dans les villes de la côte et pour quelques-uns à Jérusalem.

L'expulsion des Juifs d'Espagne au XVIe siècle provoqua une immigration juive en Palestine, mais de caractère très limité. À partir de 1880 et surtout de 1897, l'immigration prit un nouvel essor. En effet, en raison des persécutions ou des difficultés auxquelles ils étaient soumis dans les pays d'Europe centrale et orientale, les Juifs de ces pays avaient commencé à s'organiser en vue de créer en d'autres lieux des foyers où ils pourraient vivre dans des conditions moins dramatiques. Un mouvement d'immigration se constitua dans diverses directions, Europe occidentale, Amérique du Nord, Palestine.

L'émigration vers la Palestine fut prise en main par le mouvement sioniste qui, dès 1880, rassembla des capitaux et commença à acheter des terres dans le pays. Après le congrès de Bâle (août 1897) au cours duquel le mouvement sioniste proclama qu'il souhaitait l'établissement en Palestine pour le peuple juif d'un Foyer garanti par le droit public, l'immigration juive, soutenue discrètement par les grandes puissances occidentales s'accrut très sensiblement, il fut même un moment question d'accorder aux Juifs de Palestine un statut comparable à celui des chrétiens du Liban. Un peu plus tard, après 1908, le gouvernement jeune-turc au sein duquel se trouvaient quelques Juifs ottomans encouragea, par opposition aux nationalistes arabes, l'immigration juive en Palestine. La population juive de Palestine passa d'environ 20 000 personnes en 1880 à 50 000 en 1900 et 80 000 en 1914.

## **1.5 Le mandat britannique**

Le destin de la Palestine allait être modifié par la Première Guerre mondiale. En effet, l'empire Ottoman, engagé dans la guerre aux côtés des empires centraux, dut faire face à la révolte arabe soutenue par la Grande-Bretagne et subit des revers qui le contraignirent à abandonner toutes ses possessions en pays arabe. Le 9 novembre 1917, les troupes du général Allenby entraient dans Jérusalem, puis occupaient toute la Palestine. Auparavant, en 1915, le haut-commissaire anglais Mac Mahon avait conclu des accords avec le chérif de La Mecque, Husayn, visant à créer dans le Proche-Orient un grand royaume arabe englobant l'Arabie, la Transjordanie, la Syrie, le Liban et l'Irak, la Palestine devant constituer un territoire séparé. Mais ces accords furent annulés à la fois par la conclusion des accords Sykes-Picot de mai 1916, qui répartissaient entre Français et Anglais les territoires arabes de l'Empire Ottoman et par la déclaration Balfour du 2 novembre 1917, par laquelle le gouvernement britannique envisageait favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif et de déployer tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif. Aux conférences de la paix de 1919, les dirigeants du mouvement sioniste proposèrent un plan de découpage de la Palestine qui englobait, outre la Palestine proprement dite, le sud du Liban et de la Syrie et une large bande de terrain à l'est du Jourdain se prolongeant jusqu'au golfe d'Aqaba. De son côté, la Grande-Bretagne demanda à la Société des nations que lui soit confiée sous forme de mandat l'administration de la Palestine. La Société des nations donna un avis favorable en avril 1920 et le projet britannique modifié fut adopté en juillet 1922 et entra en application après la signature du traité de Lausanne (juillet 1923). Le territoire confié à la Grande-Bretagne ne comprenait en définitive que la région située à l'ouest du Jourdain, la région située à l'est constituant dès lors l'État de Transjordanie. En juillet 1922, une déclaration de Churchill alors secrétaire d'état aux Colonies, précise que la Palestine ne sera pas transformée en Foyer national juif, mais que ce Foyer sera fondé en Palestine. Elle reconnaît également pour mission à cette nouvelle entité de droit public d'aider au développement de la communauté juive existante, avec l'aide des Juifs des autres parties du monde, de sorte qu'elle puisse devenir un centre pour lequel le peuple juif dans son ensemble puisse prendre de l'intérêt et de la fierté. Pour des raisons de religion et de race elle donne en outre diverses assurances aux Arabes en ce qui concerne leur sauvegarde, celle de leur langue et de leur civilisation, elle affirme enfin l'intention de la Grande-Bretagne de poursuivre en Palestine l'établissement d'un gouvernement autonome.

Dès cette époque, certains Arabes considérèrent ce Foyer juif comme une menace et créèrent un haut comité arabe pour la Palestine, d'autres en revanche, ne voyaient dans les immigrants juifs que des acheteurs à prix fort de terres improductives et délaissées par les paysans arabes. Cependant après la création de l'Agence juive, lors du congrès du mouvement sioniste à Zurich en 1929, les achats de terres s'intensifièrent et portèrent davantage sur des terres plus riches. Le Comité arabe réagit alors violemment et à plusieurs reprises entre 1928 et 1936 des

incidents sanglants eurent lieu à Jérusalem, Haïfa et Jaffa. À partir de 1930, la SDN s'inquiéta de la situation en Palestine et critiqua l'administration britannique qui se montrait incapable de concilier Juifs et Arabes et de créer un État palestinien. Les Anglais s'engagèrent alors à interdire l'achat de terres par les immigrants, mais en fait ils n'instaurèrent qu'un contrôle des achats de terres.

En raison des persécutions dont ils étaient l'objet en Allemagne et dans certains pays d'Europe centrale, de nombreux Juifs émigrèrent vers la Palestine et la population juive passa ainsi à plus de 400 000 personnes. Devant cet afflux, la Grande-Bretagne envisagea dans un premier temps un plan de partage prévoyant trois territoires distincts, un territoire sous mandat britannique comprenant essentiellement les Lieux saints, un État arabe et un État juif tous deux souverains, indépendants et liés par traité à la Grande-Bretagne. Les Arabes protestèrent violemment contre ce projet qui tendait à les priver d'une partie de leur sol et à les couper de la mer Méditerranée; En revanche les Juifs approuvèrent le projet de création d'un État juif, mais repoussèrent toute limitation de l'immigration, le plan britannique fut donc rejeté. Il s'ensuivit une révolte armée des Arabes qui se poursuivit jusqu'en 1939. En mai de cette même année, le gouvernement britannique publia un Livre blanc dans lequel il annonçait d'une part la limitation de l'immigration juive à 75 000 personnes par an, ainsi que celle des achats de terres par les Juifs, d'autre part dans les dix années à venir, la création d'un État palestinien où Arabes et Juifs exerceraient conjointement l'autorité. Ce projet fut repoussé par les Arabes et les Juifs et provoqua une vague de violences réciproques. Malgré les interdictions britanniques, les immigrants juifs continuèrent à arriver en nombre bien supérieur au quota fixé, l'intransigeance des Anglais donnant lieu à des épisodes tragiques et favorisant l'immigration clandestine. En 1946 la population juive était de 700 000 personnes, alors que l'on comptait 1 400 000 Arabes musulmans, 145 000 Arabes chrétiens et 15 000 Druzes.

Durant la Seconde Guerre mondiale, tandis qu'une partie des Arabes plaçaient leurs espoirs dans un succès des forces de l'Axe, les Juifs de Palestine laissant de côté leurs sentiments anti-anglais, constituèrent une brigade qui participa aux combats au sein de la VIII<sup>e</sup> Armée britannique où ils acquirent une expérience militaire qui leur sera très utile par la suite. En octobre 1946, le président Truman approuva l'Agence juive, qui réclamait un État juif viable contrôlant son immigration et sa politique économique dans une région adéquate de la Palestine. De son côté, la Ligue arabe proposa la création d'un État indépendant unique Arabo-juif, où Arabes et Juifs seraient représentés au gouvernement et au Parlement en proportion de leur nombre, toute immigration étant interdite. Cette proposition fut rejetée par les Juifs et de violentes actions terroristes furent déclenchées par les uns et par les autres. Les Anglais, eux-mêmes victimes de ce terrorisme, proclamèrent l'état de siège puis annoncèrent en février 1947 leur intention de mettre fin à leur mandat en Palestine le 14 mai 1948, demandant à l'ONU de trouver une solution. Un comité spécial fut constitué et mit au point un plan de partage, approuvé par l'ONU le 29 novembre 1947. Celui-ci prévoyait la création de deux États indépendants, l'un

arabe l'autre juif mais associés économiquement et une zone internationale sous contrôle de l'ONU, englobant Jérusalem et ses environs, y compris Bethléem. Les Arabes repoussèrent ce plan approuvé par les Juifs.

Les violences redoublèrent alors en Palestine, en particulier en mars et en avril 1948, aux attaques des commandos arabes contre les kibboutzim répondant des expéditions juives contre des villages arabes. Des deux côtés, la propagande s'intensifia et il devint clair que seules les armes décideraient désormais du sort de la Palestine. De nombreux Arabes fuirent alors le pays dans la crainte de massacres et ce lamentable exode fut à l'origine des camps de réfugiés où

750 000 Arabes de Palestine devaient connaître dès mai 1948 une vie misérable.

Le 15 mai 1948, les Anglais commencèrent l'évacuation de leurs troupes. La veille David Ben Gourion avait proclamé la naissance de l'État d'Israël, reconnu de facto par les États-Unis et de jure par l'Union soviétique. Au même temps se déclenchait une attaque arabe commune contre le nouvel état et une nouvelle phase historique débutait alors en Palestine.



## 2. La reconnaissance du sentiment national Palestinien

Une culture palestinienne arabe originale existe depuis quelques décennies dans le creuset de la culture arabe moderne. Au sein du réveil culturel et politique arabe, voire panarabe, se singularise depuis les années 1860 un mouvement palestinien du fait de la confrontation quotidienne au Foyer national juif, devenu en 1948 l'État d'Israël. Les moments forts de ce mouvement sont d'abord la révolte de 1936-1938 contre la puissance mandataire britannique et contre le foyer juif sioniste, puis la guerre israélo-arabe de 1948 en conséquence de la dispersion et de la spoliation partielle de nombreux Palestiniens, ils seront suivis par la formation de mouvements organisés de résistance qui se coalisent et s'affirment après la nouvelle défaite arabe de 1967. Troisième moment fort la confrontation avec les armées jordanienne en Jordanie en 1970-1971 et syrienne au Liban en 1976. Elle sera suivie par le démantèlement systématique des forces palestiniennes concentrées au Liban-Sud et par les offensives israéliennes de 1978 et 1982, puis syriennes (ou libanaises pro-syriennes) en 1983 et 1986-1988. Le cinquième moment fort commence en décembre 1987 avec le soulèvement général à Gaza et en Cisjordanie (Judée-Samarie) qui se heurte à l'armée israélienne.

## **2.1.L'éveil de la conscience palestinienne**

Avant la Première Guerre mondiale, peut-on parler d'un sentiment national palestinien arabe? Oui au sens d'un attachement local limité à la Galilée, à la région de Jérusalem et au littoral méditerranéen. La seule autre loyauté nationale connue concerne alors la vaste communauté musulmane qu'Istanbul incarne depuis plusieurs siècles de manière prestigieuse. Certes, un nationalisme arabe est latent du fait de la langue arabe, mais il ne s'exprime vraiment qu'à la fin de la première décennie du XXe siècle. Or au même moment, le mouvement du sionisme politique, né en Europe à la fin du XIXe siècle, crée en Palestine même, une discrimination progressive entre les Palestiniens juifs, augmentés des immigrants européens créant des colonies agricoles de plus en plus nombreuses et les Palestiniens non juifs. Les premiers adoptent peu à peu la langue hébraïque revivifiée à la place de leur langue arabe traditionnelle et du turc.

Aussi, en Palestine le réveil de la conscience nationale arabe prend-il l'accent propre d'une résistance à une poussée nationale contraire très concrète. C'est pourquoi les Palestiniens occupent une place importante dans les manifestations du nationalisme arabe au cours du XXe siècle. Il s'agit pour eux en effet, non seulement de revendiquer d'abord une indépendance politique contre le Turc ottoman puis après 1918 contre l'Anglais, mais aussi et plus fondamentalement, de ne pas laisser s'échapper la terre palestinienne entre les mains des immigrants juifs. Depuis 1871, notables palestiniens puis partis politiques et groupes de paysans, tant musulmans que chrétiens, demandent expressément de manière récurrente, la prohibition de l'immigration juive européenne en Palestine et l'interdiction de l'appropriation des terres palestiniennes. C'est surtout aux grands propriétaires terriens, souvent absentéistes, que les colonies juives achètent. Les paysans, métayers ou fermiers, qui cultivent ces terres doivent les quitter et s'installer ailleurs en Palestine, car les colons agricoles sionistes ont pour devise le travail juif sur des terres juives. D'où de la part des paysans arabes palestiniens, quelques réactions violentes entre 1896 et 1914 et une résistance légale auprès de l'autorité ottomane, sans succès appréciable malgré l'interdiction par le sultan de l'installation de colonies agricoles juives.

Les années 1915-1922 déterminent le sort de la Palestine et le drame futur des Palestiniens non juifs. En effet, la Grande-Bretagne en 1915-1916, promet l'indépendance arabe de la région syrienne entière, moyennant l'engagement arabe contre les Turcs dans la guerre mondiale. Mais dans le même temps, un accord secret français, britannique et russe découpe les provinces arabes de l'Empire

ottoman en train d'éclater, en zones française, anglaise et russe sous la forme de mandats.

Le mandat britannique sur la Palestine, confié officiellement par la Société des Nations en 1922 est effectif dès 1918, lors de la victoire anglo-arabe sur les Turcs ottomans en Palestine et en Syrie. La déclaration Balfour, le 2 novembre 1917, cautionne d'avance la création en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, sans atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, engagement intégré dans l'acte du mandat. Contrairement à l'attente du mouvement sioniste, la Transjordanie à l'est du Jourdain n'est pas incluse dans la Palestine mandataire par l'autorité britannique en 1922. Un haut-commissaire britannique gouverne directement cette Palestine. Profondément déçus par le non respect des promesses de la Grande-Bretagne de 1915-1919, les nationalistes arabes palestiniens manifestent aussitôt une résistance à l'autorité britannique et à l'immigration juive.

Mais c'est dans la révolte paysanne de 1935, la grève générale de 1936 et la révolte armée de 1935-1939 que culmine la protestation nationale palestinienne. Les partis, les congrès, les clans propres à la société palestinienne ont à affronter une révolte paysanne de large ampleur. Cette rébellion contre la puissance mandataire prend l'allure d'une guerre civile entre Arabes et Juifs mais également entre Arabes palestiniens eux-mêmes. On dénombre plus de cinq mille tués arabes, deux mille blessés et quelque deux mille cinq cents incarcérés ou exilés.

Après les interventions armées de large ampleur et les compromis politiques britanniques, la coexistence judéo-arabe paraît impossible en Palestine. C'est ce que déclare l'Angleterre en 1937, en prévoyant un plan de partage de la Palestine mandataire en vue d'une indépendance politique prochaine. Mais la révolte palestinienne arabe armée se poursuit, au point que l'état d'urgence est proclamé. Aux troupes britanniques renforcées se joignent même des milices sionistes, d'abord clandestines. Finalement, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, la guérilla palestinienne arabe est défaite militairement et démantelée politiquement par des déportations.

La colonie juive a par ailleurs acquis en 1943 1500 kilomètres carrés de superficie agraire et si en 1946 elle ne détient qu'environ 6 p.100 du territoire palestinien, il s'agit de près du tiers des terres cultivées. La localisation de ces acquisitions inscrit une partition de fait par l'appropriation des sols. La population juive s'accroît considérablement en raison de l'immigration, atteignant quelque cinq cent cinquante mille personnes, soit environ le tiers de la population totale.

Pourtant, la conjoncture mondiale et l'opposition palestinienne ont conduit la puissance mandataire à une politique nettement moins favorable au programme sioniste, lequel va se radicaliser.

## **2.2. Les Palestiniens et l'État d'Israël**

Le génocide nazi des Juifs d'Europe a en effet fourni au programme sioniste en Palestine la valeur d'un droit humain international, imprescriptible et urgent. Le mouvement sioniste se rallie même à une option modérée, un État juif sur une portion seulement de la Palestine, l'autre portion pouvant devenir un État palestinien arabe souverain. Un plan de partage est en effet adopté par l'ONU en novembre 1947, en dépit des Britanniques et grâce aux États-Unis et à l'Union soviétique. Les sionistes l'accepteront avec enthousiasme.

Les États arabes indépendants, regroupés dans la Ligue arabe depuis 1945, rejettent en bloc cette résolution de l'ONU et son application. Quand le mandat britannique prend fin en mai 1948, l'État d'Israël est aussitôt proclamé par Ben Gourion, le 14 mai. Les États arabes entrent alors dans une guerre qui se prolongera jusqu'aux armistices des premiers mois de 1949. Les volontaires Palestiniens n'y participent qu'avec peu d'armes et sous commandement syrien. La défaite arabe permettra l'agrandissement d'Israël.

Étant donné les projets politiques particuliers et concurrents de la Transjordanie, de la Syrie, de l'Égypte et du Liban, les armistices consacrent une nouvelle, durable et complexe configuration de la Palestine: une Palestine sioniste c'est-à-dire un État d'Israël à population soudain très majoritairement juive, une Palestine d'influence égyptienne dans la bande de Gaza, dont le peuplement consiste principalement en réfugiés des camps et enfin une Palestine unie à la Transjordanie en 1949 dans le royaume hachémite de Jordanie. Beaucoup de Palestiniens émigrent dans les autres pays voisins, au Liban et en Syrie surtout, soit à titre de réfugiés assistés par un organisme spécialisé de l'ONU, l'UNRWA, soit intégrés dans les sociétés nationales, dans les États du Golfe notamment. Les centres d'études palestiniens estiment à plus de quatre millions d'individus l'ensemble de la population palestinienne à travers le monde.

La plupart des Palestiniens arabes natifs du territoire de l'État d'Israël gardent le statut d'émigré, soit sans nationalité, soit de nationalité jordanienne le tout s'accompagnant de quelques naturalisations.

Après la funeste prise en charge en 1947-1949 de la cause palestinienne par les États de la Ligue arabe, après le choc immense de l'exode dû à cette guerre entre le nouvel État s'installant dans la majeure partie de la Palestine et les États arabes voisins s'installant dans le reliquat, naissent alors en Égypte, en Jordanie et en Syrie-Liban, au cours des années 1950 en liaison avec des partis politiques nouveaux de tendance panarabe, les deux grandes organisations de résistance palestinienne, le Mouvement de libération de la Palestine, dit le Fath, et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). C'est pour les concurrencer que les

sommets arabes de 1964 favorisent la création d'une Organisation de libération de la Palestine (OLP), dans le cadre et avec les finances de la Ligue arabe, c'est-à-dire à l'époque sous le contrôle de Nasser. En juin 1967, la débâcle de Nasser face à Israël offre au Fath et au FPLP l'occasion de conquérir l'OLP. Voilà dans quel contexte s'est reconstituée, soutenue par le Conseil national palestinien, une résistance palestinienne relativement autonome, après une trentaine d'années de dépendance, voire quelquefois de silence et d'inaction. En effet, la guerre Israélo-arabe de juin 1967 a comme résultat pour les Palestiniens, l'occupation israélienne de la totalité du territoire de la Palestine sous mandat. La résistance palestinienne armée organisée, refusant le cessez-le-feu et la résolution 242 de l'ONU (nov 1967) prévoyant un cadre de négociation pour un règlement définitif, se manifeste alors de manière plus vive à partir de la Jordanie et du Liban, mais aussi à l'intérieur des territoires palestiniens occupés par les troupes israéliennes, la Cisjordanie et la bande de Gaza.

On trouve deux grandes tendances dès l'origine dans la résistance palestinienne organisée. L'une, la plus radicale est celle de Georges Habache et de son Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) l'autre grande tendance, à l'idéologie beaucoup plus vague et plus souple est celle très majoritaire de Yasser Arafat et de son organisation, le Fath, formé à Gaza puis à Koweït avec pour principale préoccupation l'autonomie de la résistance par rapport aux régimes arabes.

La doctrine du Fath se concentre sur le nationalisme palestinien et la libération de la patrie palestinienne par les Palestiniens eux-mêmes. Le panarabisme et la révolution sociale sont laissés en sourdine et les références à l'islam sont cultivées. Il y a désormais dans l'OLP trois instances:

- le Conseil national Palestinien (CNP), qui tient lieu de Parlement regroupant des représentants des différents groupes et organisations palestiniens et qui n'est convoqué que tous les deux ans.
- le Comité exécutif de l'OLP (CEOLP) élu par le CNP et qui a pratiquement tout pouvoir.
- enfin à partir de 1970, le Conseil central palestinien, d'une quarantaine de membres, qui sert de substitut au CNP en cas d'urgence.

Depuis 1968, luttes et compromis se sont succédés dans ces trois instances entre la tendance Arafat, la tendance Habache et la tendance héritée de l'OLP de 1964, tendance restant par définition très dépendante des États arabes.

Cette résistance palestinienne réussit d'abord à faire admettre à l'opinion arabe la réalité nationale d'Israël, à concentrer la lutte entre Juifs israéliens et Palestiniens plutôt qu'entre Israël et les États arabes, à prôner en principe un avenir palestinien qui admette la persistance de l'existence juive en Palestine. Cependant, le

programme commun est foncièrement radical et ne peut contribuer en toute logique qu'à des confrontations armées. En effet, la Charte nationale palestinienne de 1964, révisée en 1968 ainsi que les programmes politiques des Conseils nationaux palestiniens jusqu'en 1973 déclarent la nullité de la création de l'État d'Israël et envisagent prochainement, par la lutte armée, l'établissement d'un Etat palestinien arabe sur l'ensemble de la Palestine historique, c'est-à-dire à la place à la fois de l'état israélien légal et des territoires palestiniens qu'il occupe et administre depuis 1967.

Profondément déçus, bafoués même par les Etats arabes, beaucoup de Palestiniens, ceux des camps de réfugiés notamment, croient avoir trouvé la réponse, des opérations de commando et une éducation politique parfois orientée vers la doctrine de la guerre révolutionnaire du peuple. Comment développer cette mobilisation, avant même d'avoir mené effectivement une lutte de guérilla sur le prestigieux modèle vietnamien? Qui plus est, les solutions de compromis sont celles des Etats arabes qui ont lamentablement échoué en 1948 et en 1967. Davantage même, l'opinion arabe non palestinienne, elle aussi, ressent qu'en 1967 il y a eu défaite sans guerre réelle, sans participation sérieuse des armées arabes. La lutte armée palestinienne supplée à ces manques et comble les frustrations. L'État palestinien rêvé devient alors une base révolutionnaire pour le Proche-Orient tout entier, mettant en cause les Etats bourgeois arabes autant que l'État raciste et impérialiste israélien.

L'Armée de libération de la Palestine, créée dès 1964, est intégrée aux armées arabes et dépend donc directement d'un commandement arabe soit jordanien, soit syrien ou égyptien. L'autonomie palestinienne résistante est donc fortement limitée.



### 2.3. Résistance palestinienne et Etats arabes

Les actions de guérilla fréquentes ont un effet limité. Elles permettent à l'armée israélienne de renforcer le contrôle militaire sur les habitants de Cisjordanie et de Gaza et d'exercer des offensives de représailles très meurtrières contre les Etats arabes voisins et contre des camps palestiniens de réfugiés qui, depuis 1967-1968, se sont tous armés de manière plus ou moins importante. Le résultat, du côté arabe, qui recherche par ailleurs une solution négociée en 1970, 1973 puis ultérieurement sous la houlette de Nasser et de Sadate, est le contrôle accru des unités de la résistance par les états-majors arabes. Exemple à cet égard est la grande opération jordanienne, de septembre 1970 à juillet 1971 de réduction et d'expulsion des unités palestiniennes de guérilla. Une opération semblable est menée au Liban de 1975 à 1990.

Un autre type d'action, la piraterie aérienne internationale et les prises d'otages hors d'Israël ou en Israël même, s'y ajoute à partir de 1968 et surtout en 1970-1973, puis en 1978-1982, enfin de 1985 à 1990. L'initiative en général vient du FPLP et est poursuivie, après l'hiver de 1970, pour contrer les décisions du FPLP. Ces actions de terrorisme international visent à marquer l'autonomie d'action des mouvements palestiniens par rapport aux Etats arabes, à réveiller l'opinion

publique, palestinienne, arabe et mondiale, à inquiéter gravement cette dernière et particulièrement l'opinion juive. Enfin et surtout, ces actions permettent aux extrémistes de contrer les modérés ou même de les faire disparaître physiquement.

Le drame palestino-jordanien de septembre 1970 ainsi que le drame libanais résulte clairement des deux types d'action de la résistance palestinienne.

C'est le fameux septième conseil national palestinien, de fin mai-début juin 1970 au Caire, qui adopte un programme politique élaboré en mai par Habache, avec le soutien de Hawatmeh. Ce document donne à la lutte nationale palestinienne un contenu marqué de révolution sociale qui implique la lutte contre les régimes arabes réactionnaires en place. Le message si clair que ce conseil n'est pas encore clos au Caire que de graves combats jordano-palestiniens éclatent en juin à Amman, prélude à ceux de septembre.

Ce mois de septembre marque la fin de la résistance en Jordanie, même si c'est en janvier, avril et juillet 1971 que les fedayins sont proprement expulsés un à un du territoire jordanien, sous l'effet d'une guerre d'usure intérieure. Le groupe terroriste constitué en juillet 1971 pour venger les 'martyrs' palestiniens de Jordanie s'intitule d'ailleurs lui-même Septembre noir, marquant par là que c'est en septembre 1970 que tout s'est décidé en Jordanie. En fait, tout s'était décidé lorsque, réuni en session extraordinaire les 27 et 28 août à Amman même, le Conseil national palestinien déclare rejeter sans équivoque et catégoriquement la conspiration américaine dénommée plan Rogers. Evitant Le Caire, où gouverne Nasser qui engage le monde arabe dans la négociation Rogers, la résistance tient ses assises à Amman, dans l'un des quartiers qu'elle contrôle totalement avec ses propres forces.

La résistance palestinienne entière et le pouvoir jordanien vont s'affronter dans des conditions de violence extrême, faisant de 600 à 3400 tués en septembre et de 1200 à 10800 blessés graves selon les évaluations minimales ou maximales finales.

Toutes les unités palestiniennes armées sont systématiquement expulsées du territoire jordanien jusqu'en juillet 1971. Elles se replient en majorité au Liban et aussi en Syrie. Ces événements jordaniens, connus en général sous le nom de Septembre noir, suivis d'événements de même ordre au Liban en mai 1973, vont amener l'OLP à modérer sensiblement ses programmes. La victoire partielle de l'offensive arabe d'octobre 1973 (guerre du Kippour) lui permet de poser le problème palestinien en des termes plus réalistes. Sous la pression à peu près unanime des Etats arabes vaincus finalement, l'OLP admet que la bonne solution consiste dans un Etat palestinien aux côtés et non plus à la place de l'État israélien, en Cisjordanie et à Gaza reliées pacifiquement à travers le désert du Néguev israélien. Cette modération d'intention contribue fortement à la reconnaissance internationale rapide de l'OLP au sein de l'ONU notamment. Elle provoquera aussi une scission sans précédent dans le mouvement, scission qui entraînera les

Palestiniens contre leurs intérêts propres dans la guerre civile libanaise, aux côtés du camp des partis libanais de gauche et avec l'aide irakienne.

La présence palestinienne armée militante dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban (à Saïda, Beyrouth et Tripoli) met en effet en danger l'État libanais dès 1968 du fait des représailles israéliennes contre l'aéroport de Beyrouth, contre les responsables de l'OLP à Beyrouth et contre les villages du Liban-Sud occupés par des unités de fedayin. Des affrontements entre ces derniers et l'armée libanaise en 1969 se soldent par un compromis, l'accord du Caire (nov 1969) qui laisse une assez large autonomie aux fedayin. A partir de 1971, ils installent un véritable état militaire souverain dans l'extrémité sud-orientale du Liban, nommé le Fatahland. Une nouvelle confrontation en plein Beyrouth, en mai 1973, n'est ajournée que par la préparation de la guerre d'octobre 1973 entre l'Égypte, la Syrie et Israël, avec une participation palestinienne notable sous commandement syrien dans le mont Hermon, à la frontière israélo-libano-syrienne.

Une union sacrée palestinienne se manifeste au Liban sur des conditions qui sont en réalité celles du Front du refus. En effet, quand ils sont violemment attaqués par les phalangistes (le principal parti de la droite libanaise), les Palestiniens ne défendent alors en 1975 que leurs propres camps de réfugiés et leurs bases militaires face aux milices de la droite libanaise et à une fraction importante de l'armée libanaise. Mais quand ils poussent leur avantage vers une sorte de conquête révolutionnaire du Liban tout entier, en mai 1976, ils s'exposent alors immanquablement à une répression à la fois syrienne et israélienne. Du coup, le tournant palestinien vers le réalisme modéré, pris en 1974 déjà, perd beaucoup de sa crédibilité, aux yeux du moins des Israéliens et des chefs d'État arabes à la recherche d'une négociation de paix. La guerre d'octobre 1973, certes, laissait au second plan la cause palestinienne, puisque l'objectif déclaré de l'offensive était la récupération de quelques territoires égyptiens et syriens qu'occupait Israël depuis 1967. Cette récupération limitée devait servir de base pour une négociation globale avec Israël, y compris bien entendu en ce qui concerne le territoire palestinien de Cisjordanie et de Gaza et le sort des Palestiniens. Il apparaît après coup que les objectifs de la guerre d'octobre 1973 étaient bien autant antipalestiniens qu'anti-israéliens de la part de l'Égypte et de la Syrie. Les données et les faits montrent qu'il n'y a pas de différence essentielle entre l'offensive jordanienne de 1970-1971 contre la résistance palestinienne, l'offensive libanaise de 1973 et de 1975 (phalangiste), puis syro-libanaise de 1976 contre la même résistance, enfin l'offensive de guerre et de paix syro-égyptienne de 1973-1976 et égyptienne seule depuis 1977-1979. On peut même penser que l'offensive israélienne de 1978 au sud du Liban et l'invasion de 1982 jusqu'à Beyrouth suivie de l'occupation jusqu'en 1985 couronnent toutes les offensives arabes antérieures.

Dés l'été 1976, la résistance sera de plus en plus contrôlée dans ses mouvements et sa politique par l'armée et les autorités syriennes. Renforcée d'un contingent panarabe symbolique la résistance se voit désormais cantonnée dans la zone du Sud-Liban devenu le champ clos d'une bataille directe entre elle et Israël, sans intervention syrienne, mais avec participation irakienne (clandestine) du côté palestinien et maronite extrémiste du côté israélien. Les deux temps forts de cet affrontement seront l'offensive israélienne de mars 1978 et celle beaucoup plus ample de juin-septembre 1982, dite paix pour la Galilée.

Depuis la fin de 1976, l'évacuation du Sud-Liban par l'OLP est le leitmotiv à la fois de la Syrie, d'Israël et de la droite maronite au Liban. Avec la Syrie, il faut entendre également l'Arabie Saoudite, la Jordanie et l'Égypte, bref le bloc de la guerre de Ramadan d'octobre 1973 et de son règlement négocié. Peut-on encore parler de ce bloc modéré après l'initiative de paix égyptienne en 1977-1979 (négociation de Camp David et traité de paix israélo-égyptien)? Apparemment non, puisque l'Égypte est mise en quarantaine puis exclue de la Ligue arabe en 1979. Il n'empêche que la politique syrienne à l'encontre de l'OLP au Liban non seulement se poursuit, mais s'accroît même, l'OLP ayant perdu en refusant Camp David le soutien égyptien dans cet équilibre entre Le Caire et Damas qu'elle avait su pratiquer jusqu'alors. La traque israélo-syrienne de l'OLP est alors presque sans contrepoids extérieur.

#### **3.4. La guerre israélo-palestinienne au Liban (1978-1985)**

L'initiative de paix égyptienne en 1977-1979 est assez vite désavouée par presque toutes les tendances de l'OLP qui l'estiment très insuffisante. Le refus total officiel de l'OLP paraît pourtant avoir été déterminé par les refus syrien et saoudien. Ces refus isolent l'Égypte et favorisent une interprétation israélienne restrictive du volet palestinien des accords de Camp David (sept. 1978) et du



Traité de paix de Washington entre Egypte et Israël (mars 1979). Ces deux documents impliquaient la mise en place, concurremment à l'évacuation progressive (en trois ans) du Sinaï, d'une autorité (autonome), définie comme un

Conseil administratif en Cisjordanie et à Gaza pour une durée intérimaire de cinq ans, dans le but d'assurer pacifiquement et dans l'ordre le transfert d'autorité.

Ce sont là des résultats considérables, mais ce qui gêne l'OLP c'est d'abord de ne pas être mentionnée expressément comme représentant des Palestiniens de Gaza et Cisjordanie, puis l'instauration d'une force de police locale en liaison avec des forces israéliennes, égyptiennes et jordaniennes chargées d'assurer la sécurité pendant les cinq années intérimaires. Le transfert de l'autorité militaire et civile israélienne remplacée par celle du Conseil administratif palestinien élu, doit en effet être compensé selon les termes de l'accord-cadre, par un redéploiement des forces israéliennes sur des points spécifiés de sécurité. L'autodétermination palestinienne est certes annoncée dans le préambule de Camp David mais ne mentionne pas ultérieurement la souveraineté palestinienne sur Gaza et la Cisjordanie, car Israël en revendique aussi la souveraineté. Le refus de Camp David par l'OLP fait l'affaire à la fois de Begin en Israël et de Assad à Damas. Collusion objective d'intérêts elle ira jusqu'à la collusion concertée par l'intermédiaire des Etats-Unis en mars 1978 et en juin 1982. Voilà qui rappelle très directement mai 1976, quand Israël avait laissé les Syriens se déployer au Liban jusqu'au fleuve Litani, dans un partage d'un contrôle étroit sur l'OLP au Liban.

L'opération israélienne du 15 mars-13 juin 1978 jusqu'au fleuve Litani permet la création d'enclaves maronites extrémistes armées à l'extrême sud du Liban, qui deviennent l'armée du Liban-Sud (ALS), rebelle à l'armée libanaise et soumise à l'armée israélienne qui l'équipe. Cette ALS règne sur une ceinture de sécurité et le retrait israélien s'accompagne de l'installation d'une force onusienne (FINUL) entre la ceinture de sécurité et la zone sous contrôle palestinien, aux termes de la résolution 25 de l'ONU. Un cessez-le-feu est ainsi assuré, mais non l'évacuation israélienne totale du Sud-Liban demandée par cette résolution. Des opérations palestiniennes, sous la forme d'attentats anti-israéliens malgré la FINUL, ou antijuifs à travers l'Europe, ont pourtant lieu, du fait semble-t-il du groupe dissident d'Abou Nidal (Fath-Conseil révolutionnaire) ennemi juré d'Arafat et de l'O.L.P ainsi que du cessez-le-feu Israélo-palestinien au Liban de 1978.

L'aspect antisémite évident de certaines de ces actions (en particulier à Vienne, Rome, Paris) émeut profondément l'opinion occidentale et mobilise une partie de l'opinion israélienne en faveur d'une action militaire. Des représailles israéliennes au Liban en 1981, dans le cadre d'une vive tension syro-israélienne dite crise des missiles déployés au sud du Liban dans la Bekaa par la Syrie, conduisent à un nouveau cessez-le-feu Israélo-palestinien rejeté par Abou Nidal et d'autres extrémistes.

L'offensive israélienne jusqu'au fleuve Litani le 6 juin 1982 lors du déclenchement de l'opération paix en Galilée, débouchera sur l'occupation de la moitié sud du Liban le 11 juin par l'armée israélienne jusqu'aux abords de la route Beyrouth-Damas et jusqu'à l'intérieur même des faubourgs sud-ouest de la capitale. Toutes

les bases palestiniennes armées y seront démantelées. Les forces syriennes mènent une résistance armée limitée dans la Bekaa mais quittent finalement Beyrouth. La bataille Israélo-palestinienne a lieu principalement aux abords de Saïda et dans Beyrouth où les fedayins se sont repliés autour d'Arafat. Ces derniers tiennent seuls jusqu'au 20 août face aux forces israéliennes et à l'ALS, puis sous la protection d'une force multinationale dépêchée à Beyrouth (américaine, française, italienne, anglaise), sont évacués du 21 août au 1er septembre vers la Tunisie, siège de la Ligue arabe depuis 1979 et vers la Syrie, le Soudan, le Yémen. La moitié, environ dix mille hommes, rejoint les unités syriennes de la Bekaa (Liban-Est et Nord-Est). En riposte à l'assassinat du nouveau président libanais Bechir Gemayel, les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth sont victimes, dans la nuit du 16 au 17 septembre, d'un épouvantable massacre de quelque huit cents vieillards, femmes et enfants palestiniens pour la plupart. C'est l'œuvre des hommes de l'ALS et des Forces libanaises (phalangistes, maronites extrémistes) de Beyrouth avec la protection, ou du moins la passivité israélienne, alors que ni les fedayins (évacués hors du Liban), ni les forces syriennes, ni l'armée libanaise n'interviennent, la force multinationale quant à elle ayant quitté Beyrouth.

Les lendemains de la guerre paix pour la Galilée redonnent une chance au processus de paix israélo-arabe. Le sommet arabe de Fès (sept. 1982) adopte en dépit de la Syrie, les termes du plan Fahd d'abord rejeté en 1981, très proche d'une proposition Reagan et d'une déclaration Brejnev. La représentation palestinienne est à nouveau envisagée au sein d'une délégation jordanienne. Le seizième conseil national palestinien de février 1983 a même adopté le projet d'une future confédération jordano-palestinienne, comme en 1978, mais cette fois sans la Syrie avec en revanche les soutiens égyptien irakien et saoudien.

Un plan quinquennal (qui ne sera pas appliqué) pour 1986-1991 d'aide et de développement économique de la Cisjordanie et de Gaza par la Jordanie est même décidé, avec un financement international, en accord tacite avec les autorités israéliennes et contre l'avis de l'OLP mais non contre celui des maires ou représentants palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Israël accepte même en 1987 une aide spécifique de la CEE aux territoires occupés et l'exportation vers la CEE des produits de ces derniers. C'est l'ébauche d'une autonomie palestinienne sous domination israélienne en liaison organique avec la Jordanie. En février 1987, Arafat et la Jordanie reprennent leurs relations dans cette perspective et avec le soutien égyptien, mais une rupture institutionnelle a lieu le 31 juillet 1988 quand le roi Hussein décide la renonciation du royaume aux territoires de Cisjordanie. Le plan quinquennal jordanien pour les territoires est annulé. Dans le même temps, au printemps de 1988, éclate au Liban une nouvelle guerre des camps à l'initiative du Front d'Abou Moussa qui expulse des camps de réfugiés de Beyrouth les arafistes vers Saïda. La paix syrienne règne sur la capitale libanaise et sa grande banlieue Sud à partir du 8 juillet, grâce à cette guerre fratricide guidée par Damas.

En fait, la souricière est sans issue, ni la Jordanie, ni la Syrie, ni l’Egypte ne peuvent ou ne veulent recevoir l’OLP en armes. Il en va en effet de l’intérêt de ces Etats et de la sécurité de leurs populations. Malgré les années de lutte et des milliers de victimes (en majorité civiles) en Jordanie et au Liban, les Palestiniens, en dépit de la remarquable infrastructure militaire qui fut la leur au Sud-Liban, jusqu’à l’été de 1982, restent à la merci des intérêts concurrents de Damas,

d’ Amman, du Caire et de Riyad, comme en 1948 et comme en 1936 et 1939. L’aventure des Palestiniens débouche ainsi dans une impasse face aux Etats arabes voisins d’Israël et hôtes des Palestiniens. Pourtant l’OLP avait pris le tournant du réalisme après son aventurisme militaire au Liban et le refus total qu’elle opposa à Camp David. Ces deux décisions étaient en effet en contradiction avec l’option réaliste de l’OLP prise lors du douzième Conseil national palestinien (juin 1974, Le Caire), confirmée au treizième CNP (mars 1977, Le Caire) et quatorzième et quinzième CNP à Damas en janvier 1979 et avril 1981. Le seizième CNP à Alger en 1983 ne la remet pas en cause; L’OLP est prête à instaurer une autorité nationale indépendante sur toute portion de territoire libéré et elle veut bien participer au moment opportun à une conférence internationale pour négocier la paix avec Israël, de manière autonome et sur un pied d’égalité, en outre elle accepte un Etat national indépendant de Gaza-Cisjordanie en bon voisinage avec Israël.

C’est seulement dans ce cadre, à partir de 1974, que l’OLP est admise à part entière par la Ligue des Etats arabes et que le sommet arabe de Rabat, en octobre 1974, reconnaît l’OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien sur tout territoire palestinien libéré. Arafat est convié à l’Assemblée générale de l’ONU en novembre 1974 ou l’OLP reçoit le statut d’observateur. Les droits palestiniens à l’autodétermination sans interférence extérieure, à l’indépendance et à la souveraineté nationales sont alors écrits dans une résolution et contrôlés par un comité ad hoc permanent créé en 1976. Une autre conséquence de ce tournant vers la modération est un rapprochement entre les Palestiniens de Cisjordanie-Gaza et ceux de l’extérieur, ceux de l’OLP institutionnelle. Même les Palestiniens israéliens (les Arabes d’Israël restés après 1948) se rapprochent de leurs cousins cisjordaniens et gaziotes ainsi que de l’OLP extérieure. Ainsi se forme une espèce de front palestinien émanant des Palestiniens de l’intérieur, qui compense un peu la perte des bases palestiniennes de Jordanie depuis 1970-1971 et le contrôle étroit des bases palestiniennes du Liban par la Syrie. En Israël même des mouvements juifs en faveur de la négociation avec les Palestiniens et de la reconnaissance des droits nationaux palestiniens se forment et deviennent crédibles du fait de la nouvelle modération palestinienne.

## **3 De l'autonomie à la souveraineté**

### **3.1 L'accélération de l'histoire**

C'est chez les Palestiniens de l'intérieur qu'un sursaut remarquable a lieu dans les territoires occupés par Israël depuis 1967, sursaut spontané à l'origine, débordant à la fois l'OLP (qui est à l'extérieur), Israël (habitué à un calme relatif depuis vingt ans d'administration de la Cisjordanie et de Gaza), la Syrie et la Jordanie. Grèves et révoltes non armées caractérisent ces événements et évoquent la grande révolte palestinienne de 1936-1939. L'enjeu déclaré est clairement la souveraineté sur la Cisjordanie et Gaza, rarement sur Israël dans ses frontières de 1949. Tous les partenaires palestiniens concurrents s'efforcent dès janvier 1988 de prendre en charge le mouvement, d'empêcher la naissance d'un leadership local autonome et d'utiliser le capital politique qu'il acquiert sur la scène internationale et face à Israël. C'est finalement l'OLP d'Arafat (et non celle

d'Abou Moussa) qui y réussit à travers une direction unifiée du soulèvement (Intifada).

A la racine du soulèvement se trouve le sentiment de la perte croissante de la terre elle-même et de toute perspective d'autonomie réelle et de souveraineté sur cette terre.

En effet, la doctrine Begin sur les territoires cisjordanien et de Gaza comporte un préalable juridique selon lequel la résolution 242 de l'ONU ne s'applique pas à Israël en ce qui touche la notion de territoire occupé.

De fait, le mouvement des implantations juives en Cisjordanie, à Gaza et au Golan s'accroît considérablement depuis la guerre du Kippour. En 1993, elles contrôlent quelque 35 p100 de la totalité du territoire occupé de Cisjordanie, dont 90 p100 en propriétés privées et 10 p100 en propriétés d'État. Il s'agit non seulement de la confiscation de terres domaniales de l'État jordanien, mais aussi de terres de propriétaires arabes absents depuis la conquête de 1967.

Un autre point d'importance est l'évolution récente des Arabes d'Israël. Cette fraction du peuple palestinien restée en Israël après 1948, qui peu à peu se soude à nouveau à la fraction de Cisjordanie et aussi dans une moindre mesure à celle de Gaza.

Les événements marquants sont déjà passés dans la légende nationale palestinienne. Le soulèvement est conduit par des jeunes gens de toutes les classes, d'abord indépendamment des maires et conseillers municipaux, des intellectuels et du Conseil islamique. Ces jeunes ont joué adroitement le jeu de l'appareil démocratique israélien (la presse notamment et la télévision) d'une part, de l'administration militaire et des Règlements d'urgence d'autre part. Ils savent qu'une répression massive, sanglante et non discriminée comme au Liban en 1983 et 1986-1988, en Syrie en 1982 et en Irak depuis 1980 n'est pas admise en Israël du fait des médias et des exigences des mouvements de défense des droits de l'homme. Les actions sont menées par des groupes importants et non pas isolées comme précédemment et la violence est limitée (avec des jets de pierres puis de bouteilles incendiaires artisanales, sans armes à feu et sans volonté de tuer sauf incidemment). Les actions sont dirigées contre des voitures de l'armée (le premier soldat tué l'est le 20 mars 1988 seulement), rarement contre des civils (civils poignardés par surprise à Gaza et à Jérusalem notamment). Assez rapidement se produisent aussi des actions de résistance passive assez largement suivies: refus d'acheter des produits israéliens dès le 7 janvier 1989, refus de payer les taxes et les impôts, grèves quasi générales des travailleurs des territoires journaliers en Israël même et des commerces pendant plusieurs jours ou longtemps à certaines heures (à partir du 8 février), grèves et même démissions (provisoires) le 11 mars de policiers et d'autres fonctionnaires palestiniens de l'administration israélienne d'occupation, incendies de champs ou de forêts. Concurrément s'organisent localement l'approvisionnement, la sécurité et l'action revendicative en marge des dispositifs habituels grippés par les grèves et par les mesures répressives, notamment les couvre-feux prolongés. Des assassinats d'agents palestiniens locaux du pouvoir israélien ont lieu à partir de mars 1988 et iront en s'accroissant.

L'administration militaire et civile israélienne réagit par des arrestations administratives de plusieurs mois avec tortures attestées, des couvre-feux très largement appliqués à partir du 13 janvier, des dynamitages ou mises sous scellés de maisons suspectées d'héberger des terroristes, des expulsions de quelques suspects, des amendes, des fermetures d'écoles et de centres universitaires dès le 24 décembre, renouvellement obligatoire des cartes d'identité à Gaza en avril et ripostes armées quotidiennes entraînant la mort de manifestants (250 morts les huit premiers mois).



Les soulèvements à partir de janvier 1988 et les bouclages prolongés imposés en 1991 puis en 1993 et de nouveau au printemps de 1994, réduisent à l'oisiveté et à la misère la presque totalité de la population de Gaza et une grande portion de celle de Cisjordanie. Un État palestinien affamé et terrorisé existe ainsi bel et bien, défini par les forces israéliennes elles-mêmes, État auquel ne manque qu'un gouvernement souverain. En 1993, l'intifada se solde par 1260 Palestiniens tués par l'armée israélienne ou des colons, 970 Palestiniens collaborateurs et 205 Israéliens tués par les Palestiniens, 277 maisons palestiniennes mises sous scellés et 423 dynamitées par l'armée israélienne en représailles, 12000 prisonniers et des milliers de blessés, enfants ou adolescents. Le sort des 3000 collaborateurs restants est préoccupant pour l'OLP comme pour Israël.

Les Arabes d'Israël, eux aussi, se palestinisent (selon l'expression populaire israélienne) en manifestant leur soutien dès le 23 janvier à Nazareth, en décrétant des grèves générales, en provoquant des incendies de forêts en juillet, en

intervenant au Parlement israélien contre les excès de la répression et pour une solution politique négociée avec l'OLP.

À la fin de l'été de 1988, la tendance d'inspiration islamique extrême intervient en concurrence avec la Direction unifiée du Soulèvement, sous le nom de Hamas (Mouvement de la résistance islamique) et lance des communiqués de grève (les 8-9 septembre 1989 par exemple) ou d'action différents de ceux de la Direction unifiée.

Les effets de ce Soulèvement sont assez rapides: Israël déclare publiquement que la situation est nouvelle et évolue de façon irréversible. Quelques rares partis et mouvements d'opinion prennent une position ultranationaliste d'annexion des territoires, voire d'expulsion massive de tous les Palestiniens, quoi qu'il en coûte en violence et en temps. D'autres courants manifestent au contraire pour l'urgence d'une solution négociée, voire avec l'OLP elle-même, sur la base de l'évacuation des territoires occupés. Le plan Allon de 1976 qui comporte la restitution d'une Cisjordanie entourée d'une ceinture de sécurité annexée réapparaît ce qui suppose le démantèlement des implantations autres que celles qui assurent cette ceinture de sécurité.

Le gouvernement d'union nationale se trouve fortement divisé sur ce point et les élections de novembre 1988 ont pour enjeu principal, pour la première fois depuis 1967, la politique palestinienne d'Israël. Les Etats-Unis proposent et même signent un moment un plan d'application très rapide en un an des dispositions palestiniennes de Camp David. C'est le Plan Shultz de février. Cependant le rejet assez surprenant de ce plan, par l'OLP, par les Palestiniens du Soulèvement eux-mêmes et par le gouvernement israélien, l'ajourne pour plusieurs mois. Un plan Shamir en revanche voit le jour au début de 1989, proposant de prochaines élections municipales palestiniennes en vue de négocier le statut définitif de ces territoires. Ce plan, repris par le secrétaire d'État américain Baker qui insiste sur les modalités des élections palestiniennes, n'est accepté que conditionnellement par le Soulèvement et par l'OLP, dans le cadre d'une conférence internationale de l'ONU seulement. Cependant c'est Arafat, traqué par la Syrie, qui est reconnu comme leader par le Soulèvement et non pas la Jordanie ni la dissidence pro-syrienne d'Abou Moussa. Aussi, l'effet sans doute le plus lourd de conséquence, est la décision jordanienne solennelle du 31 juillet de renoncer à sa souveraineté sur la Cisjordanie. Malgré les conséquences économiques et financières immédiates très négatives de cette mesure, la Direction unifiée du Soulèvement y voit l'occasion de s'imposer comme l'interlocuteur unique d'Israël et pousse l'OLP elle-même, lors d'une session extraordinaire du Conseil national palestinien du 15 au 20 novembre 1988 à Alger, à proclamer la Cisjordanie et Gaza Etat indépendant de Palestine et à reconnaître les résolutions 181 (de partition en 1947), 242 et 338 (de frontières sûres et reconnues d'Israël, en 1967 et 1973). En décembre, après des déclarations plus précises d'Arafat à Stockholm reconnaissant Israël et renonçant au terrorisme, les Etats-Unis nouent avec l'OLP des relations suivies à Tunis puis à Washington

jusqu'en juin 1990. Caduque (selon le mot d'Arafat à Paris, le 3 mai 1989) est déclarée la Charte nationale palestinienne de 1968 qui excluait la partition de novembre 1947 et donc l'existence même de l'État israélien. Le Soulèvement de Cisjordanie et Gaza représente ainsi une nouvelle phase du conflit séculaire israélo-palestinien, qui désormais se démarque beaucoup plus nettement du conflit Israélo-arabe et qui achemine l'OLP vers la seule solution politique acceptable par Israël.

Comme le reconnaissent quelques intellectuels palestiniens, tel Walid Khalidi et quelques acteurs politiques de premier plan, tel Abou Iyad, qui paya de sa vie le 15 janvier 1991 à Tunis son point de vue, l'implication de l'OLP aux côtés de l'Irak dans la crise du Golfe d'août 1990 à février 1991 représente l'un des plus cuisants revers palestiniens. Mais il en résulte aussi la négociation israélo-arabe (et même israélo-palestinienne directe) à plusieurs niveaux et en plusieurs rubriques interdépendantes qui obligent à des traités globaux depuis la Conférence internationale de Madrid le 30 octobre 1991.

Les négociations israélo-arabes lancées à Madrid et poursuivies à Washington ainsi que dans d'autres capitales du monde sont multiples et interdépendantes. Avec le Liban, la Syrie, la Jordanie et les Palestiniens, des négociations bilatérales menées par Israël à Washington mettent au point peu à peu les conditions de l'évacuation israélienne de territoires occupés depuis 1967, ou au Liban depuis 1978, moyennant des assurances pour la sécurité israélienne. C'est avec la Jordanie (qui, rappelons-le, depuis 1988 ne revendique plus la Cisjordanie) que le règlement est le plus aisé. Il ne sera conclu que lorsque ceux avec la Syrie et le Liban le seront. La négociation avec les Palestiniens est particulièrement ardue, puisqu'il s'agit de tout le territoire revendiqué par ceux-ci, Cisjordanie entière, Jérusalem-Est comprise (qui inclut la vieille ville des lieux saints juifs, chrétiens, musulmans) et territoire de Gaza. Les lenteurs de la négociation et les susceptibilités syriennes conduisent à ce coup de pouce inespéré qu'est la Déclaration de principe israélo-palestinienne dite accord d'Oslo. Elle est fondée sur un nombre assez appréciable d'études israélo-palestiniennes très précises déjà formalisées depuis plusieurs années et qui n'attendaient que d'être adoptées et paraphées.

L'objectif de cette Déclaration de principe sur les dispositions intérimaires d'autogouvernement consiste à établir une autorité palestinienne d'autogouvernement intérimaire, à savoir un Conseil élu par le peuple palestinien de Cisjordanie et de la bande de Gaza durant une période transitoire ne dépassant pas cinq ans et menant à un règlement permanent. Ce Conseil sera élu librement, au plus tard en juillet 1994 (en réalité en novembre ou décembre), sous une supervision agréée et une observation internationale, la police palestinienne assurant l'ordre public. L'évacuation de l'armée israélienne et le déploiement d'une police palestinienne à sa place sont compliqués par la protection, à maintenir par Israël, des nombreuses implantations juives en Cisjordanie-Gaza, qui ne doivent pas être soumises à l'autorité palestinienne tout de suite. Aussi commencera-t-elle par la bande de Gaza et le secteur de Jéricho. Au cours du mois de juillet 1994, une

police palestinienne de 9000 hommes remplace l'armée israélienne dans ces deux territoires, une fois conclu au Caire l'accord israélo-palestinien sur Gaza-Jéricho (4 mai). Arafat s'installe à Gaza en juillet et son gouvernement à Jéricho. L'Accord global sur la période intérimaire préconisé par l'article 7 pour l'ensemble de la Cisjordanie a lieu en septembre, mais incomplètement. C'est bien en effet l'ensemble du territoire de Cisjordanie et de la bande de Gaza qui est concerné et considéré comme une unité territoriale unique, dont l'intégrité sera préservée durant la période intérimaire. Sont mises à part de ce territoire pendant cette période Jérusalem-Est et l'ensemble des implantations juives, qui seront deux des objets de la négociation sur le statut permanent de Gaza-Cisjordanie. Cette troisième négociation doit impérativement débiter au plus tard au cours de la troisième année de la période intérimaire, soit en 1997 et aboutir au plus tard la cinquième année (c'est-à-dire en 1999).

Les opposants palestiniens à cette Déclaration sont inspirés par le FPLP de Georges Habache et par le Hamas principalement ce qui va entraîner une division assez grande au sein même du Fath. Sur le fond, on refuse les délais prévus par l'accord et les restrictions considérables de l'autogouvernement intérimaire palestinien, qui apparaît à la merci des forces de sécurité israéliennes et de la politique israélienne de défense, les forces israéliennes n'étant que redéployées et non pas totalement évacuées. Les Palestiniens de la diaspora et les réfugiés ne sont pas pris en compte tout de suite et l'idée d'État palestinien souverain n'est pas mentionnée. Enfin le partage de la Palestine est accepté et l'hégémonie israélienne sur l'ensemble de l'Orient arabe, y compris le pétrole arabe, à la faveur des accords économiques de coopération israélo-arabe en cours, est considérée très favorisée par ce processus. C'est la dynamique de Camp David qui est reprise dans une cohésion interarabe renforcée et non pas diminuée par la crise du Golfe. Les opposants estiment précisément que tout ce qui ressemble à Camp David ne peut être que capitulation des Etats arabes devant un complot israélo-américain, avec complicité saoudienne et égyptienne.

L'opposition du mouvement Hamas provoque des actions violentes et une répression par la police en août 1994, mais Hamas annonce à la fin de septembre sa participation aux élections du Conseil palestinien. Rien ne justifie sérieusement la mise en doute de la volonté israélienne de paix avec ses voisins et la volonté américaine d'en finir avec les menaces de guerre (nucléaire cette fois) au Moyen-Orient. La crise du Golfe aura accéléré cette volonté et les règlements israélo-palestinien et israélo-arabe sont à posteriori, la justification fondamentale de l'ampleur de l'offensive américaine au Koweït et en Irak en 1991.

L'accord israélo-palestinien et son application programmée, de même que les accords presque prêts concernant la Jordanie, la Syrie, le Liban, ne sont pas séparables des négociations multilatérales qui elles, mettent en cause toutes les

grandes puissances du monde et les autres Etats arabes, en particulier l'Arabie Saoudite et le Conseil de coopération du Golfe, le Maroc et la Tunisie. Elles entendent régler, pour la région entière, les problèmes de la répartition de l'eau, de l'économie en général, des réfugiés palestiniens, du désarmement (nucléaire en particulier). Ces négociations multilatérales et globales mettent en œuvre des financements arabes, américains, japonais, européens. Elles ne peuvent évidemment aboutir que si les accords bilatéraux politiques sont conclus. Ce sont sans doute les négociations qui, en réalité, font pression pour accélérer la conclusion de ces accords de paix bilatéraux. L'État palestinien qui, selon le vœu de l'OLP et de la gauche israélienne radicale, émergera de la négociation finale dans trois ou cinq ans, sera puissamment concerné par les accords multilatéraux sur l'eau palestinienne (actuellement presque toute utilisée par Israël), sur le développement économique palestinien, sur le faible armement de l'État palestinien et la limitation des armements israéliens et naturellement sur le retour ou le dédommagement des réfugiés palestiniens de 1948 et de 1967. Des réunions israélo-palestiniennes et européennes se tiennent à Paris dès la fin de 1993 sur les questions économiques, dans une perspective de coopération avec Israël et la Jordanie. Des organismes palestiniens en Cisjordanie et Gaza se mettent en place très vite comptant sur cette espèce de plan Marshall pour la Palestine et toute la région dont parle la Déclaration de principes du 13 septembre 1993.

Palestiniens arabes et Palestiniens juifs, frères siamois, se voient franchement acculés au compromis et sont en train d'y aboutir. Ils se savent inséparables, l'avenir d'Israël et celui du futur Etat palestinien étant finalement identiques.

### **3.2 Les gages de stabilité**

les gages de stabilité sont contenus certes dans les accords récemment signés en particulier ceux de Wye Plantation, mais surtout s'enracinent profondément dans un processus qui paraît se poursuivre de façon inéluctable.

L'imminence d'un Etat palestinien souverain et autonome est garanti par un certain nombre de raisons que l'on peut aisément identifier et essayer d'analyser.

Ce qui semble tout à fait déterminant dans un processus aussi long et complexe c'est naturellement le poids de la diplomatie américaine et l'énergie que déploie en particulier la secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright. On se souvient que le dialogue entre les deux parties israélienne et palestinienne avaient été rompu suite à la reprise de la colonisation juive dans les territoires occupés au printemps 97 et que le processus s'était trouvé à ce moment là au bord de la rupture. En effet les attentats suicides perpétrés à Jérusalem, revendiqués par le groupe Hamas qui

avaient provoqué la mort d'une vingtaine de personnes et fait une centaine de blessés, ont convaincu Israël que l'Autorité Palestinienne était incapable d'assurer la sécurité d'Israël et de contrer la menace terroriste.

Cette situation a été débloquée en partie par le secrétaire d'Etat américain dont les efforts ont permis quelques petits pas selon sa propre expression. En effet les atrocités palestiniennes ont effectivement renforcé la lutte contre les terroristes islamiques en fermant des institutions sociales liées au Hamas, en échange de quoi les Israéliens ont annoncé la libération de la moitié des recettes fiscales dues aux palestiniens et la levée du blocus imposé aux villes autonomes palestiniennes de Cisjordanie. Une telle avancée peut paraître assez insignifiante au regard de l'entreprise en cours, mais celle-ci ramenée au contexte particulièrement instable dans lequel se déroule le processus est tout à fait significative.

L'intervention américaine apporte un soutien incontestable aux accords conclus et suppose un engagement résolu de toutes les parties en présence en même temps qu'une reconnaissance implicite de la communauté internationale.

La deuxième raison est étroitement liée à la volonté conjointe des Israéliens et des Palestiniens d'arriver à formaliser un accord de souveraineté des territoires et ce en dépit de tous les actes de provocation. En effet du côté israélien c'est la formidable pression exercée sur Benjamin Netanyahu en faveur de la politique de colonisation des territoires par des juifs, un processus qui nous l'avons vu est historique et jugé légitime par une diaspora très active dans la plus part des pays industrialisés; L'installation des colons juifs n'est certes pas stoppée mais elle semble maîtrisée et compatible par ailleurs avec la politique de retrait des territoires occupés. Du côté Palestinien les provocations ne manquent pas et sont essentiellement le fait de terroristes du Hamas qui conservent une ligne dure et des positions de principe sur des accords qui ne sont jamais complètement satisfaisants. Ces provocations prennent naturellement un relief particulier à un moment où les premiers affrontements entre manifestants et policiers, tous palestiniens, ont lieu dans les territoires occupés et marquent une date historique ainsi que le début de l'apprentissage douloureux de l'autonomie. en dépit des difficultés auxquelles sont confrontés les deux dirigeants, on observe une détermination de part et d'autre d'aller de l'avant par le jeu de concessions réciproques, qui constitue désormais un tournant dans l'histoire du processus.

La troisième raison qui autorise un certain optimisme est la neutralité des autres pays arabes vis à vis d'un processus qui se déroule de façon quasiment bilatérale. On a pu voir dans les parties précédentes les effets particulièrement désastreux pour la communauté palestinienne de leur participation, leur implication ou simplement

leur prise de position dans les conflits israélo-arabes qui ont jalonné le siècle depuis la création de l'Etat d'Israël en 48. Il semble qu'aujourd'hui les pays arabes de la région les plus concernés par le processus c'est à dire, la Syrie, l'Egypte et le Liban aient pris conscience de l'intérêt des accords de paix et des conséquences qu'il y aurait à le perturber. Cette relative neutralité des pays arabes sur un processus dont le contrôle est assuré, il est vrai par les Américains est une donnée nouvelle qui limite d'autant les risques d'enlisement.

Enfin et en dernier lieu, il faut bien admettre que le processus de paix et de reconnaissance d'un Etat palestinien dans cette région du monde reçoit de la part de la communauté internationale un écho très favorable. M. Yasser Arafat est reçu dans toutes les capitales du monde avec les égards dus à un chef d'Etat. Il a également été invité à s'exprimer à la tribune de l'ONU ce qui marque à l'évidence le début d'une reconnaissance de plus en plus officielle qui devrait se traduire dans un avenir très proche par un siège permanent. L'expérience montre qu'un processus que la communauté internationale adopte trouve plus facilement et plus rapidement des voies de solution dans la mesure où les principaux concernés y mettent de la bonne volonté. D'autre part on peut estimer que plus les négociations avancent, plus la responsabilité d'un échec serait lourde à assumer pour les coupables désignés. Aussi les deux parties, israélienne et palestinienne, sont-elles condamnées à réussir sous peine d'isolement ou de rejet.

Ces différentes raisons qui militent en faveur de la création d'un Etat souverain et qui permettent d'en prévoir l'imminence donnent également à penser que celui-ci constituera un facteur de stabilité sur le long terme au Moyen-Orient .

La création d'un Etat Palestinien souverain en cette fin de siècle paraît en effet s'inscrire dans un processus longtemps combattu mais désormais irréversible. Les raisons historiques qui sous-tendent cette logique ont été largement développées et constituent à l'évidence le moteur principal du processus.

Par ailleurs on a pu mesurer quel était le poids des grandes puissances sur les probabilités d'échec ou de réussite du projet selon que la communauté internationale s'intéressait de près à la cause palestinienne ou s'en tenait éloignée.

En réalité le facteur déterminant est l'obsession de la communauté internationale à vouloir que la paix s'installe dans toutes les régions du monde et sa détermination à utiliser la coercition lorsque cela est nécessaire pour atteindre ce but.

L'aspiration à l'autodétermination pour le peuple palestinien n'est certes pas le seul point d'achoppement de la paix dans la zone proche orientale mais constitue depuis un demi-siècle environ un motif récurrent de crise et de désordre. A contrario il est permis d'espérer que le règlement de cette crise est de nature à créer une dynamique de paix et de stabilité sur la base d'une communauté de destins dans une région qui, ne l'oublions pas, est le berceau des trois grandes religions monothéistes.

La paix résulte souvent de la rencontre entre un faisceau d'événements favorables et la volonté des hommes. Les espoirs suscités par les avancées de la paix reposent essentiellement sur ce principe universel qui semble s'imposer depuis quelques décennies dans cette région comme si, las de la guerre, les principaux belligérants prenaient enfin conscience qu'il y a plus à gagner dans une paix durable, même âprement négociée, que dans des oppositions stériles et largement consommatrices de sueur et de sang.

FICHE DE PRESENTATION  
MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

1. La construction d'un état palestinien, un enjeu de stabilité et de paix au proche orient

2. CDT, armée de terre, Raynaud Paul, France

3. 18 février 1999

4. Division A

5. Mémoire de géopolitique

6. 50 ans après la création de l'état d'Israël la région du proche Orient est encore en proie à de vives tensions en particulier en raison des revendications des palestiniens pour la création d'un état souverain. ce problème récurrent a jalonné la deuxième

moitié du 20<sup>e</sup> siècle en impliquant l'ensemble des pays arabes de la région de même que les grandes puissances. Aujourd'hui il est légitime de s'interroger sur les chances d'aboutir pour le processus en cours sachant qu'il est porteur de l'aspiration de tout un peuple mais qu'il est également jugé inacceptable par une frange radicale de celui-ci. De même la coexistence d'un état palestinien avec un état Hébreu est de nature à concourir à plus de stabilité, mais peut-être également à raviver des douleurs et des plaies.

7. religion, frontières, intégration, souveraineté, négociation, terrorisme, paix, stabilité.